

## Climatique : comment évolue le marché français ?

*En matériels de génie climatique, voici quelle a été l'évolution récente du marché français selon les toutes dernières statistiques de l'INSEE, encore provisoires :*

### INDICES DE PRIX DE PRODUCTION POUR LE MARCHÉ FRANÇAIS :

- Radiateurs et chaudières pour le chauffage central : 104 en février 2012 (108,7 en février 2011).
- Equipements aérauliques et frigorifiques : 128,3 en février 2012 (110,4 en février 2011).
- Matériel aéraulique : 120,5 en février 2012 (110,8 en février 2011).

### INDICE DES PRIX MOYENS EN MÉTROPOLE, HEURES DE MO TTC :

- Travaux de plomberie : 47,59 en mars 2012 (45,60 en mars 2011).
- Travaux d'électricité : 45,25 en mars 2012 (43,27 en mars 2011).

### INDICES DE CHIFFRE D'AFFAIRES CVS-CJO :

- Commerce de gros de fournitures pour plomberie et chauffage : 123,2 en janvier 2012 (119,7 en janvier 2011).
- Production et distribution de vapeur et d'air conditionné : 136,9 en janvier 2012 (138 en janvier 2011).

## CEE : nouvelles "opérations standardisées" en climatique

Au Journal officiel du 11 avril, vient de paraître un arrêté du ministère de l'Ecologie daté du 28 mars 2012 et définissant des "opérations standardisées", nouvelles ou révisées, au titre des certificats d'économie d'énergie:

- BAR-TH-54 : récupération instantanée de chaleur sur eaux grises pour la production collective ou individuelle d'ECS en habitat existant,
- BAT-SE-02 : système de management de l'énergie en tertiaire existant,
- AGRI-TH-08 : PAC eau/eau ou air/eau pour le chauffage de serres horticoles, en neuf ou existant,
- AGRI-TH-09 : récupérateur de chaleur à condensation sur chaudière gaz, pour serres horticoles, en neuf ou existant,
- BAR-TH-03 : PAC eau/eau en résidentiel existant,
- BAR-TH-04 : PAC air/eau en résidentiel existant,
- BAR-TH-29 : PAC air/air en résidentiel existant,
- BAR-TH-42 : accumulateur d'eau chaude à condensation, en appartement existant,
- BAR-SE-04 : rééquilibrage d'une installation collective de chauffage à eau chaude, en secteur résidentiel,
- BAT-TH-07 : chaufferie biomasse pour chauffage et/ou ECS, en tertiaire existant, surface totale chauffée inférieure à 10 000 m<sup>2</sup>,
- BAT-TH-13 : PAC eau/eau en tertiaire existant, surface totale chauffée inférieure à 5 000 m<sup>2</sup>,
- BAT-TH-13-GT : PAC eau/eau en tertiaire existant, surface totale chauffée entre 5 000 et 10 000 m<sup>2</sup>,
- BAT-TH-14 : PAC air/eau en tertiaire existant, surface totale chauffée inférieure à 5 000 m<sup>2</sup>,
- BAT-TH-14-GT : PAC air/eau en tertiaire existant, surface totale chauffée comprise entre 5 000 et 10 000 m<sup>2</sup>,
- BAT-TH-20 : climatiseur fixe de classe A, en tertiaire existant, surface totale climatisée inférieure à 5 000 m<sup>2</sup>,
- BAT-TH-22 : programmateur d'intermittence pour la climatisation, en tertiaire existant, surface totale climatisée inférieure à 5 000 m<sup>2</sup>, en France d'outre-mer,
- BAT-TH-39 : récupération de chaleur sur un groupe de production de froid, pour chauffer ou préchauffer de l'eau ou de l'air, en distribution alimentaire,
- AGRI-TH-07 : PAC eau/eau ou air/eau pour élevage porcin.

- **EN BREF.** En 2011, l'activité des entreprises de génie climatique a progressé de 0,6% en climatisation, de 1% en ventilation, de 1,7% en chauffage gaz, de 0,4% en chauffage fioul, de 0,1% en PAC chaud seul, de 1,1% en PAC réversible, tandis que, en solaire thermique et en chauffage bois, un recul de 0,2% était enregistré. C'est ce qui ressort d'une enquête de l'Ontse pour le syndicat UECF. Le niveau de marge reste orienté à la baisse, continuant de générer des tensions financières pour les entreprises, souligne-t-on à l'UECF.

- **EN BREF.** En PAC, une enquête du syndicat UECF révèle que les problèmes techniques rencontrés par les installateurs apparaissent dans des délais de deux ans dans 58% des cas, de trois à cinq ans dans 38%. L'enquête révèle aussi que le principal problème (34% des cas) concerne la casse ou le percement de la partie évaporateur-condenseur. Arrivent ensuite une casse de carte électronique (25%) et le SAV (23%), qu'il s'agisse, par exemple, de délai de réponse trop long de la hotline ou de retard de la livraison.